



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 16/04/2019
Reçu en préfecture le 16/04/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190410-2019_04_096-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-096 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 4 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIBE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

SUBVENTION À L'ASSOCIATION "ECOSYSTÈME, UNE TERRE POUR TOUS" EN SOUTIEN AU PROJET MARAÎCHER DE GÉNISSAC

Envoyé en préfecture le 16/04/2019
Reçu en préfecture le 16/04/2019
Affiché le 16/04/2019
ID : 033-200070092-20190410-2019_04_096-DE

Sur proposition de Madame Catherine VIANDON, Vice-présidente en charge de l'Environnement et du Développement durable,

Depuis 2015, la commune de Génissac développe un projet d'installation de producteurs maraîchers en agriculture biologique dans le but de diversifier la production agricole locale, agir en faveur de l'environnement et favoriser une alimentation saine et de proximité, en particulier dans le cadre de la restauration scolaire. Ainsi la commune a acquis un terrain de plus de 6 hectares dans le but de construire un projet global autour de ces thématiques.

La Cali a, dès l'origine, soutenu techniquement ce projet et contribué à guider la commune, en lien avec plusieurs autres partenaires (PETR du Grand Libournais, Conseil Départemental de la Gironde, Chambre d'Agriculture) et de nombreuses associations (Terre de Lien, AgriSud, AGAP33), dans sa réalisation.

Aujourd'hui la commune a préparé le site pour l'accueil d'activités agricoles (remise en état des parcelles, mise en place d'une clôture végétale, réalisation de forages) et va conclure des baux ruraux environnementaux avec trois maraîchers désireux de créer leur activité (deux candidats se sont déjà fait connaître et sont en cours d'installation). Ils disposeront chacun d'une parcelle individuelle à exploiter, dont les tailles respectives sont de 1 hectare, 1,5 hectares et 1,7 hectares.

La commune souhaite également intégrer un volet citoyen à ce projet en implantant d'autres types de jardins sur le site afin de favoriser le lien social et intergénérationnel pour les habitants de la commune et des environs et promouvoir l'éducation à l'environnement. Ainsi, outre le volet agricole, la commune a réservé un espace de 1 500 m² organisé de la manière suivante :

- 1 jardin pédagogique d'environ 400 m² qui sera un support privilégié pour l'école élémentaire de Génissac volontaire pour intégrer dans son programme des sessions de travail de terrain pour ces différentes classes,
- 7 jardins familiaux de 50 m² pour lesquels des citoyens de la commune ont manifesté leur intérêt,
- 1 jardin collectif et solidaire d'environ 700 m² à visée d'insertion sociale.

Pour accueillir le public dans de bonnes conditions une serre de 240 m² sera installée aux abords du jardin pédagogique afin d'abriter les classes lors des travaux pratiques et le site sera doté de toilettes sèches (accessibles aux personnes handicapées). Enfin une cabane en bois a été aménagée pour stocker le matériel et les outils.

Une parcelle restante de 3 600 m² servira de réserve foncière en agriculture biologique pour permettre le développement d'autres projets (verger, micro-installation, agrandissement d'un des maraîchers...).

Afin de coordonner l'organisation de ces différents espaces et les interventions de tous les publics, mais aussi d'apporter l'appui technique nécessaire à la bonne tenue des différents jardins, la commune a choisi de solliciter l'appui de l'association « Ecosystème, une Terre pour Tous ». En effet, la préparation et l'animation des apprentissages scolaires, la conduite des jardins (préparation, plantation, entretien) et la coordination des différents projets pour garantir la synergie des pratiques et des organisations et favoriser les échanges, requièrent une forte animation de terrain et la mobilisation de compétences techniques et pédagogiques. Ainsi, une convention de partenariat a été conclue entre la commune de Génissac et cette association et une subvention de la municipalité d'un montant de 2 680 € lui a été octroyée pour l'année 2019.

Considérant,

- les intérêts multiples de ces projets au regard des politiques portées par La Cali (développement économique, action sociale, préservation de l'environnement, éducation ou encore santé),
- le caractère innovant de cette démarche globale,
- sa valeur d'exemple en matière de circuits courts et d'agriculture biologique,
- son adéquation avec les modèles de production que La Cali souhaite promouvoir dans le cadre du groupe de travail consacré à la restauration collective qu'elle anime depuis 2017

La Cali souhaite donc soutenir le déploiement de cette expérimentation sur la commune de Génissac en octroyant une subvention de 5 000 € à l'association « Ecosystème, une Terre pour Tous » chargée d'apporter son expertise dans la mise en œuvre du projet et d'en assurer l'animation.

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- attribuer une subvention de 5 000 € à l'association « Ecosystème, une Terre pour Tous »,
- signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

Imputation budgétaire : Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire DD1 - fonction 830

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 16 avril 2019
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



(Handwritten signature)